



DÉCLARATION LIMINAIRE CTL DU 09/12/2021

Madame la Présidente,

Vous nous convoquez ce 9 décembre en Comité Technique Local (CTL) et nous avons l'impression que notre ministère surfe depuis peu sur la vague de la magie de Noël.

En effet, lors d'une rencontre organisée avec le Directeur Général et les directeurs régionaux et départementaux des Finances Publiques, rencontre à laquelle vous avez donc dû assister, notre ministre, Monsieur Bruno LE MAIRE, a raconté un beau conte de Noël.

Lors de cette réunion donc, notre ministre raconte :

« D'abord un message qui est évidemment un message de remerciement. Le travail que vous avez accompli, et je vous demande vraiment de transmettre ce message aux plus de 100 000 agents de la Direction générale des Finances publiques, le travail que vous avez accompli pendant ces deux années de crise est tout simplement un travail exceptionnel. Et je pense que vous pouvez vous dire, le matin, en vous levant, en vous regardant dans la glace, que vous avez fait non seulement du bon travail, que vous avez non seulement sauvé l'économie française et que vous avez probablement évité à la France, à notre pays, une crise politique de bien plus grande envergure ».

Ah ! Ces belles paroles !

Soulignons que les chiffres officiels des effectifs de la DGFIP font état de 97 583 fonctionnaires en 2020, mais depuis les suppressions d'emplois sont passées par là et nous ne sommes donc pas plus de 100 000.

Notre ministre poursuit ensuite son envolée lyrique :

« Je crois que tous les Français, sans exception, en particulier les entreprises qui ont été le plus touchées par la crise, ont eu conscience que l'État, qu'on critique, qu'on vilipende parfois, qu'on accuse de tous les maux, était au moins en matière de finances publiques un État efficace et que rien ne pouvait le remplacer et que rien ne pouvait vous remplacer ».

Ah ! Encore des paroles !

C'est sans doute en reconnaissance de nos bons et loyaux services qu'en 2022, le Projet de Loi Finances, pourtant placé sous le signe d'une forte reprise économique, sacrifie une nouvelle fois les agents irremplaçables du Ministère de l'économie et des Finances avec 1489 nouvelles suppressions d'emplois dont 67 nouvelles suppressions pour le département !

Puis, transporté par ses propres paroles, notre ministre poursuit :
« *Les évolutions qui vous attendent sont toutes des évolutions qui sont positives. Il y en a une qui moi me remplit de joie, parce que je pense que c'est vraiment une direction dans laquelle il faut aller, c'est la **déconcentration des services**. Là aussi, imaginez-vous non seulement la fierté qui doit être la vôtre, non seulement les remerciements dont vous faites l'objet partout dans le pays, mais imaginez-vous ce qu'est pour une commune que d'accueillir des services de la Direction Générale des Finances publiques* ».

Ah ! Et encore des paroles !

Notre ministre oublie un peu vite, que dans le VAL DE MARNE avant 2024, l'ensemble des trésoreries auront disparues, que 9 SIE et 6 SIP auront été fermés et que dans le même temps les missions cadastrales ont été concentrées sur un seul site sans que les moyens humains nécessaires aient été alloués.

A cela s'ajoute la suppression du centre d'encaissement et du service de traitement des chèques !

Ah ! La déconcentration des services, Le Nouveau Réseau de Proximité qui regrouperaient « magiquement » des structures de plein exercice et augmenteraient les points de contacts.

Hélas, comme nous le savons, ces points de contact ne sont pas des services de la DGFIP, ce sont des Établissements France Services qui ne sont là que pour apprendre aux contribuables comment se servir d'internet !

Et les agents, eux, se trouvent tous les jours en première ligne des contribuables de plus en plus mécontents des fermetures de services au public et des longues attentes devant les Centres des Finances Publiques lorsqu'ils sont ouverts, de la mise en place des numéros d'appels nationaux et de la désertification de nos communes avec la disparition des Trésoreries.

La CGT revendique des services publics de pleine compétence et de proximité, implantés sur l'ensemble du territoire national. Et non pas l'abandon, la privatisation et l'externalisation des missions publiques.

Mais revenons à notre ministre qui, toujours dans une veine magique, conclut ainsi sa belle histoire devant son auditoire de Directeurs et de Directrices :

« *Je crois que vous êtes une administration d'élite. Je sais que le terme est galvaudé, que d'ailleurs il est contesté par certains qui n'aiment pas qu'on emploie ce terme-là, moi je le revendique. Je pense qu'il est toujours bon dans une nation d'avoir des élites et d'avoir des administrations d'élite. La Direction Générale des Finances publiques est une administration d'élite. Vous avez les meilleurs qui feront le meilleur travail, avec une efficacité qui fait pâlir d'envie tous les autres pays étrangers* ».

Ah ! Paroles, paroles !

C'est sans doute pour remercier les agents d'élite que nous sommes aussi bien payés !

À cause de l'augmentation du SMIC au 1er octobre dernier, le gouvernement a dû procéder en urgence à une revalorisation des plus basses rémunérations de la fonction Publique.

Cependant cette revalorisation, tant du SMIC que des indices minimaux de la fonction publique, est notoirement insuffisante aux yeux de la CGT. Le dogme du gel de la valeur du point d'indice conduit à ce que le 1er octobre un agent de catégorie B ne sera plus recruté que 0,9 % au-dessus du salaire minimal et, pour la catégorie, A c'est 14,7 %. Nous rappelons qu'en 2000 les mêmes rapports se situaient respectivement à 14 % et 37 % !

Alors, la CGT et tous les agents vous remercient Monsieur le Ministre, et merci également à Monsieur le Directeur Général et à nos directeurs et directrices locaux, de nous congratuler de notre excellent travail en continuant la destruction des services publics et la casse du statut des fonctionnaires.

À l'ordre du jour de ce CTL vous avez donc inscrit les restructurations 2022.

La CGT réitère la demande en intersyndicale lors du CHSCT du 2 décembre dernier de surseoir au déménagement du SIP de NOGENT tant que l'ensemble des travaux ne sont pas terminés et notamment la pose d'un ascenseur PMR et la remise en état de l'ensemble des toilettes du site de VINCENNES.

La CGT demande des précisions sur le relogement du SIP de VILLEJUIF qui n'est pas indiqué dans la fiche et l'examen du transfert temporaire du SIE de VILLEJUIF au SIE de L'HAY-LES-ROSES dans des locaux apparaissant comme exigus.

Par ailleurs, la CGT relaie la revendication de la trésorerie hospitalière Paul GUIRAUD de ne pas s'installer à CRÉTEIL pour les raisons qui vous ont été communiquées.

La CGT dénonce la fermeture des services de proximité à L'HAY LES ROSES.

La CGT conteste votre notion d'antenne que vous maintenez à IVRY et SAINT MAUR qui repose sur la polyvalence des agents .

La CGT revendique des services publics de pleine compétence et de proximité, implantés sur l'ensemble du territoire national. Et non pas l'abandon, la privatisation et l'externalisation des missions publiques.

Nous avons découvert dans les documents du groupe de travail national du 22 novembre, que la DDFIP 94 s'est portée candidate pour la délocalisation d'emplois des services de gestion des usagers professionnels à CLERMONT dans l'OISE au 01/09/2024.

Nous exigeons que ce sujet soit abordé à minima en questions diverses lors du CTL et attendons que nous soient précisés, pour information aux agents, quelles missions et quels emplois sont concernés.

La CGT tient aussi à vous faire part de l'inquiétude des agents sur l'orientation du contrôle fiscal dans le département. En effet les nouvelles directives de programmation, la multiplication des comités locaux de programmation et la question du recouvrement limitent fortement les axes de programmation.

Pour la CGT Finances publiques, l'efficacité de la lutte contre la fraude fiscale passe par un renforcement des moyens humains, budgétaires et techniques de l'ensemble de la chaîne de contrôle intégrant la globalité des missions en passant par l'accueil, l'assiette, l'expertise, le contrôle et le recouvrement.

Au sujet des ponts naturels, la position de la CGT est inchangée : nous revendiquons le financement total des fermetures des services par l'octroi d'autorisations d'absences supplémentaires.

Enfin, nous voulions aborder avec vous le fonds pour l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de travail. Vous indiquez dans votre mail adressé à l'ensemble des agents du 94 que le fichier de collecte doit être adressé à la direction avant le 4 janvier 2022. Nous vous demandons de repousser cette date butoir en raison de la difficulté de réunir les agents en raison des congés de Noël qui débutent, des nouvelles consignes sanitaires ainsi que du nombre de cas positif ou cas contact qui augmentent sans cesse ces derniers temps.

En outre, vous indiquez dans votre mail que les projets seront soumis au « *vote informel des membres du CTL* ». Cette information est erronée : non seulement le vote des OS n'est pas informel mais décisif, et le vote ne sera pas au nombre de membres présents mais au nombre de sièges détenus par une OS, quelque-soit le nombre de présent le jour du vote. Ces précisions ont été apportées par le DG aux OS nationales.

Enfin, nous demandons que l'ensemble des projets proposés par les agents soient remontés aux organisations syndicales. Il ne doit pas y avoir de tri préalable par la direction.

Aussi, la CGT conteste le tableau fourni aux chefs de service qui oriente et incite fortement les agents à se prononcer sur des propositions pré-établies par l'administration.

L'utilisation de ce fonds, rappelons-le, est à la disposition des agents et soumis à validation par les OS (et non par la direction).

Compte tenu de l'ordre du jour et de ce qui précède, les élus CGT Finances publiques 94, 1ère organisation à la DDFIP du VAL DE MARNE, ne siégeront pas à cette première convocation.